

# ARD'MOUSSE



## DESTRUCTION DES MOUSSES ET LICHENS IMPLANTÉS SUR MATÉRIAUX de CONSTRUCTION et les TOITURES APPLICATION PAR PULVÉRISATION ou CANON A MOUSSE

- ✓ Sans soude ou potasse caustique
- ✓ N'attaque pas les gouttières en zinc et crochets d'ardoises
- ✓ Curatif et préventif
- ✓ Non inflammable
- ✓ Application possible sous forme de mousse active, pas de pertes par ruissellement
- ✓ Très longue rémanence, espace la fréquence des applications

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
ASPECT	: Limpide.
COULEUR	: Vert
MASSE VOLUMIQUE	: 1005 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	: Très légèrement alcaline, sans caractère de causticité.
PH pur	: 9 environ
PH à 5 %	: 8,4 environ.
INFLAMMABILITÉ	: <b>NON Inflammable</b>
TENSION SUPERFICIELLE à 1 %	: 30 dynes/cm

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Miscible dans l'eau en toutes proportions.

N'attaque pas la plupart des supports métalliques et matériaux usuels, gouttières, crochets d'ardoise, huisseries de fenêtres, velux, faîtages.

Noyaux actifs à activité complémentaire polyvalente : **double action** : **PRÉVENTIVE** et **CURATIVE**, spécifique pour les toitures, façades, murs.

Pouvoir mouillant élevé, assure la pénétration en profondeur dans les surfaces poreuses, permet ainsi la destruction des spores des végétaux à éliminer et assure une rémanence accentuée par fixation de matière active, au niveau des endroits d'accrochage ou d'enracinement des algues et lichens, mousses.

Utilisation spécifique pour le traitement antifongique et l'élimination des végétaux mousses, algues et lichens incrustés sur les surfaces humides extérieures tels que :

- **toitures** : ardoise, fibrociment, tuile, roseau, chaume, matériau composite translucide, tôle laquée, verre de serre.
- **murs**, soubassements, clôtures, dalles, bordure en ciment, bassins, réservoirs, bâches, stores.

Pénètre en profondeur dans les surfaces poreuses limitant le risque de développement rapide des végétaux incrustés.

Actif contre les implantations d'algues vertes sur surfaces et façades exposées au nord, **contre les algues noires, algues brunes ou rouges**, fréquentes sur les zones exposées en façade maritime.

**Application par canon à mousse** permettant une fixation sur les supports verticaux, plans inclinés évitant ainsi la nécessité de mettre en oeuvre des échafaudages ou de s'aventurer dangereusement sur les toits tout en visualisant facilement des endroits où le produit a été réellement appliqué.

Est appliqué par les entreprises du bâtiment, les couvreurs, les services de maintenance...



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Appliquer par temps sec, en dehors d'une période pluvieuse, du début de printemps jusqu'à l'automne.

Ne pas appliquer par temps de pluie ou de gel ou lorsque la température ambiante de la journée est inférieure à 12°C.

En période de temps chaud et sec, afin d'optimiser l'application, mouiller généreusement la surface à dé mousser à grande eau la veille de l'application du dé moussant, éviter les applications en plein soleil, traiter en soirée.

Appliquer dilué dans l'eau tiède ou froide selon l'épaisseur des végétaux présents, la nature et la porosité des supports :

### 1. Application au canon à mousse :

Introduire dans le réservoir à produit du canon à mousse. Pulvériser sous le vent, en réglant le robinet d'admission de produit de façon à obtenir une mousse sèche adhérente aux supports.

### 2. Application en pulvérisation ou par arrosage :

En application manuelle, lorsqu'on ne dispose pas d'un applicateur type canon à mousse, réaliser une dilution suivant dosage ci-dessous et appliquer selon la nature et l'inclinaison du support à l'aide d'un arrosoir ou à l'aide d'un appareil de pulvérisation à pression préalable, si possible muni d'une lance télescopique.

Arroser ou pulvériser sous le vent, directement uniformément et profondément les supports et les végétaux.

	Supports PROPRES Traitement préventif	Supports faiblement couverts de mousses	Supports moyennement couverts de mousses	Supports fortement couverts de mousses
Dilution dans l'eau	1 à 2 parties de produit pour 10 à 15 parties d'eau	1 à 2 parties de produit pour 10 à 15 parties d'eau	1 à 2 parties de produit pour 7 à 9 parties d'eau	1 à 2 parties de produit pour 5 à 6 parties d'eau
Surface traitée avec cette dilution	1 litre de dilution permet de traiter 7 à 10 m <sup>2</sup>	1 litre de dilution permet de traiter 5 m <sup>2</sup>	1 litre de dilution permet de traiter 5 m <sup>2</sup>	1 litre de dilution permet de traiter 5 m <sup>2</sup>

Dans les 2 cas : laisser sécher selon possibilités, pendant une semaine et éliminer les végétaux traités par rinçage à la pression ou raclage au balai brosse (opération de rinçage facultative, le vent et pluies futures pouvant aider physiquement à l'élimination des mousses dévitalisées réduites à l'état de poussières).

Une application d'une pulvérisation préventive (à la plus basse dilution, concentration la plus faible en produit) peut être effectuée après le nettoyage complet de la surface. Cette application peut être parfaite par l'application d'une solution d'hydrofuge d'imprégnation.

### Nota important :

Dans le cas d'incrustation sur les toitures de mousses anciennes, très développées, formant un tapis épais de plusieurs centimètres : Effectuer avant l'application un bref raclage, à l'aide d'une raclette équipée d'un manche télescopique, afin d'écrêter ces amas de mousses qui entravent de par leurs épaisseurs la pénétration du produit dans la porosité des tuiles, ardoises fibrociments.



## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une combinaison de sels alcalins, fonctions anti-fongicides, algicides, bactéricides, agents tensioactifs non ioniques à haut pouvoir pénétrant.

## RECOMMANDATIONS

N° 14

HJ 2046

**DANGER**

**H314** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**H400** Très toxique pour les organismes aquatiques.

P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

EGA Entreprise

15 domaine de la forêt d'Ivry 27220 Mousseaux Neuville

[www.ega-entreprise.fr](http://www.ega-entreprise.fr)

Tél: 02 32 37 68 02